

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION
(Article R. 211-21 du code du tourisme)

La commission d'immatriculation mentionnée à l'article L. 141-2 du code du tourisme certifie que l'opérateur ci-après :

ESPRIT DU NORD
FERME BALENNE ,
26420 VASSIEUX-EN-VERCORS, FRANCE

représenté par :

Monsieur JIRI BOGNAR, GÉRANT

a été immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant :

IM026120019

à effet du 18/12/2012

La garantie financière est apportée par : COVEA CAUTION, 10 BOULEVARD MARIE ET ALEXANDRE OYON , 72000 LE MANS, FRANCE

L'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : MMA IARD, 14 BOULEVARD MARIE ET ALEXANDRE OYON , 72030 LE MANS, FRANCE

Cette immatriculation est valable jusqu'au 18/12/2015. La demande en vue de son renouvellement devra être adressée à la commission d'immatriculation deux mois avant la date d'échéance.

L'opérateur doit informer la commission d'immatriculation de tout événement pouvant avoir des conséquences sur son immatriculation (article R. 211-21 du code du tourisme) :

* dans le mois qui précède la modification quand elle peut être anticipée,

* ou au plus tard dans le mois qui suit l'événement.

Conformément aux dispositions de l'article R. 211-23 du code du tourisme, publicité sera faite de cette immatriculation dans un délai d'un mois à compter du 18/12/2012 sur le site internet d'ATOUT FRANCE.

Fait à Paris,

Le 18/12/2012

La Présidente de la commission d'immatriculation



Michèle HOURT